Assassinat d’Alban Gervaise, la Tribune Juive s’inquiète du silence des médias !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 29 mai 2022

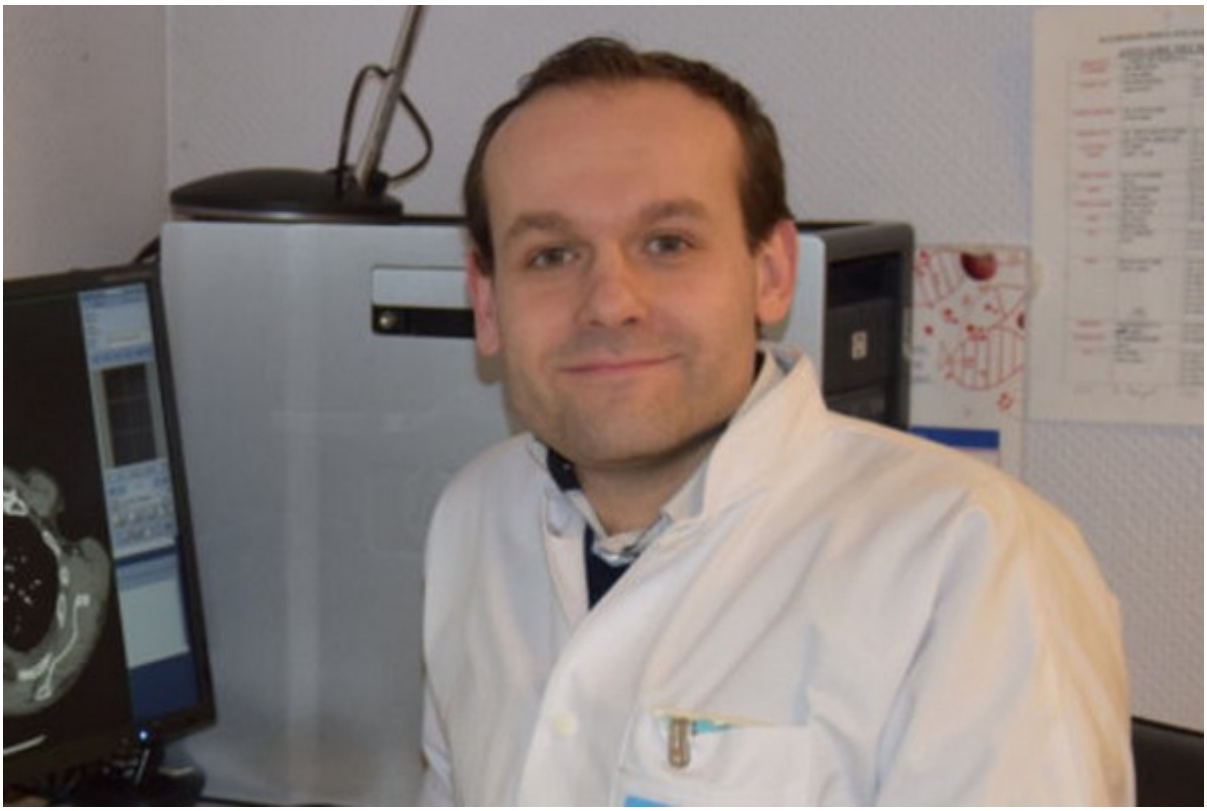

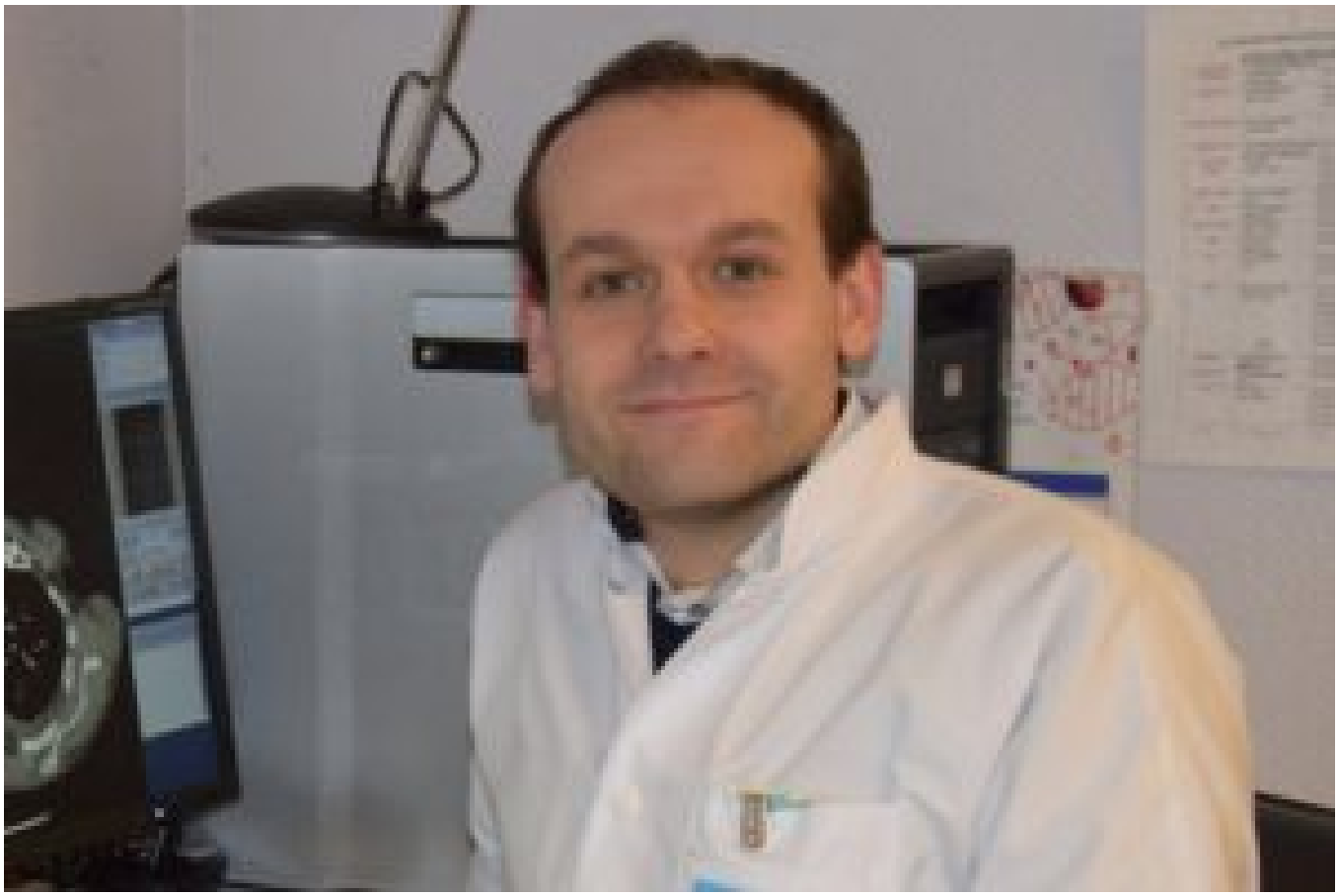

Alors que les juifs de France ont du souci à se faire, de Sarah Halimi à René Hadjadj, ils s'inquiètent de l'état de la France !
Ils déplorent que l'assassinat du docteur militaire Alban Gervaise par un adepte de « Momo » soit occulté par la majorité des médias officiels !

Le honteux silence des medias : Le Docteur Alban Gervaise, égorgé le 11 mai aux cris d'Allah Akbar", est mort

27 mai 2022

Mea maxima culpa. Cette info m'était bien parvenue le 11 mai. Je n'en ai pas parlé. Non parce qu'il n'était pas juif, faut-il le dire très fort.

Je n'avais pas eu l'info complète.

Je m’étais dit que c’était fou. Qu’un père fût agressé au couteau en allant chercher ses enfants à l’école. Agressé devant eux. Ici deux enfants de 3 et 7 ans.

Je n’avais pas lu que le Docteur Alban Gervaise avait été égorgé.

Qu’il l’avait été au cri d’Allah Akbar.

Ce père de famille, poignardé à une dizaine de reprises au niveau de la gorge le 10 mai dernier devant le collège de ses enfants, dans le 13e arrondissement de Marseille, est décédé des suites de ses blessures dans la nuit de jeudi à vendredi 27 mai.

Médecin militaire radiologue à l’hôpital Laveran, âgé de 40 ans, il laisse derrière lui une femme et trois enfants.

Jusqu’à quand accepterons-nous qu’on nous chante la fable des ordures “Déjà connues des services de police, mais pas du renseignement territorial”. Des mecs qui seront dédouanés de toute raison parce qu’ils auront déclaré “*avoir agi au nom de Dieu*” .

Jusqu’à quand ferons-nous mine, de peur d’être suspectés d’islamophobie, de ne pas voir que le salopard s’appelait Mohamed avant hier et Rachid hier.

Jusqu’à quand goberons-nous et accepterons-nous comme excuse à retenir qu’une fois en garde à vue, ces barbares auraient tenu des “propos délirants”, évoquant “Dieu” et “le diable”.

Pour info, là encore, la thèse d’un acte terroriste avait rapidement été écartée, à la suite de la perquisition du domicile du gus, lequel, actuellement en détention provisoire en maison d’arrêt, n’a pas été interné dans un établissement psychiatrique.

Déni. Lâcheté. Complicité. Collaboration.

Sarah Cattan